

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 80

Artikel: Après une conférence d'André Gorz
Autor: A.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Neue Presse » et presse radicale

Le quotidien « Neue Presse », issu d'une collaboration de la « National Zeitung » de Bâle et du « Tages-Anzeiger » de Zürich et dont nous avons abondamment parlé, paraîtra probablement en novembre. Sa diffusion dans la région de Berne sera assumée par l'éditeur du quotidien « Der Bund ». Or « National Zeitung » et « Der Bund » sont des journaux de tendance radicale. Le quotidien politique moderne « Neue Presse » a des liens fort apparents avec la presse radicale.

Rencontre - Constellation

Nous avons eu déjà l'occasion de nous pencher sur l'organisation financière des éditions « Rencontre ». Une information nous apprend que le magazine mensuel « Constellation » dont la devise est « Le Monde vu en français » paraît dorénavant depuis octobre sous la responsabilité d'une société dont l'écrasante majorité appartient aux Editions Rencontre S.A. à Lausanne, la S.P.D.R. Ce n'est pas la première tentative de ces éditions de publier une revue mensuelle. Rappelons les cahiers de 1961-1962 dont le « slogan » était « revue mensuelle de l'essentiel ». Un supplément suisse donnait des informations ou des commentaires d'un intérêt plus local, tels « Le Rosey, école des rois », « La banque, cette île au trésor » ou « Le citoyen suisse face aux groupements économiques », ce dernier article étant signé Frank Bridel. Malgré ces titres accrocheurs, le nombre de lecteurs n'avait pas justifié la prolongation de l'expérience. Il sera intéressant de suivre ce que Rencontre fera de « Constellation ».

La baisse de l'essence

Les événements du Moyen-Orient nous ont valu une augmentation de deux fois 2 centimes du litre de benzine. Les compagnies pétrolières justifieront la hausse par leurs frais nouveaux : la fermeture du canal de Suez obligeait les tankers à faire le tour de l'Afrique; les armateurs alourdissaient leurs tarifs; les pays producteurs avaient pris des mesures de boycott; le pétrole devenu plus rare, les cotations augmentaient étonnamment. Bref, c'était la loi du marché, nous disait-on.

Aujourd'hui, Migrol, au vu de la baisse des prix dans les ports de déchargement, décide de vendre 1 centime meilleur marché le litre de benzine. Impossible de suivre, disent les autres compagnies! Nos charges restent lourdes; et d'avancer des chiffres, et d'insinuer que Migros soigne sa publicité à la veille des élections fédérales.

Voici deux raisons de douter de la valeur des arguments des grandes compagnies.

La politique des pétroliers consiste, depuis plusieurs années, à accroître leurs bénéfices par la rationalisation de la distribution. Dans cette perspective, elles ont construit les raffineries au centre même des grandes zones de consommation, déployé un vaste réseau d'oléoducs, et lancé sur les océans des pétroliers au tonnage gigantesque. Les bénéfices ainsi obtenus ne sont pas ristournés aux consommateurs; ils sont gain pour les compagnies. Par exemple, la construction à Cressier de la raffinerie Shell a permis à cette société d'abaisser le prix de revient du litre de benzine livré à la colonne en Suisse, les prix de vente n'en baissent pas pour autant. Bien avant la guerre du Moyen-Orient, les pétroliers géants faisaient le tour de l'Afrique; la tonne transportée par le cap de Bonne-Espérance était meilleur marché que la tonne transportée par le canal de Suez. Les consommateurs n'en profitaient pas. Aujourd'hui un

abaissement du prix de vente signifierait donc que les compagnies renonceraient à bénéficier, exclusivement, de la rationalisation des transports, qu'elles accepteraient une compensation entre les prix de la tonne des grands tankers et celle des modestes raffiots, qu'elles se priveraient de la « rente » de transport obtenue par les gros tonnages.

La deuxième raison de douter est la suivante. Dans un plaidoyer, « Esso Standard of Switzerland » déclare pour justifier sa politique :

« Si nous nous étions basés, à un moment donné, sur les cotations de 50 à 60 dollars (prix de la tonne au port de déchargement), les prix du litre à la pompe, en Suisse, n'auraient pas seulement subi une augmentation de 4 centimes, mais bien de 9 centimes pour la benzine normale et de 11 centimes par litre pour le supercarburant ».

On nous aurait donc fait un cadeau de 5 ct par litre. Pourtant, le 16 septembre, devant l'assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), M. le conseiller fédéral Schaffner déclara : « Les prix à la consommation ont été par trop vite chargés de l'augmentation des frais de transports par suite de la fermeture du canal de Suez ».

Les compagnies prétendent nous avoir fait un cadeau, mais un conseiller fédéral les accuse d'avoir anticipé sur les hausses de leurs frais.

Il est donc permis de douter de leur bonne volonté à suivre la baisse.

Après une conférence d'André Gorz

L'idée la plus originale, elle ne fut pas d'André Gorz, mais de l'organisateur de la commémoration du Centenaire de l'Internationale qui décida de convoquer son monde, pour le cinq à sept mondain d'une conférence, à la salle 4 de la Maison du Peuple. Deux publics de gauche purent ainsi se rencontrer. Les militants socialistes et populistes et syndicalistes qui connaissent bien les lieux, et la gauche des XVI^e arrondissements lausannois. Ça coudoyait sans discordance.

André Gorz stylise son personnage. Dans le genre professoral? C'est trop peu dire. Voix monocorde, lisant son texte avec ponctualité et composition, lunettes très rondes, très grandes, chevelure plaquée implacablement; une austérité qui ne sacrifie pas à l'humour, d'apparence inquisitoriale, unissant les qualités de Saint-Just à celles de la Sorbonne scholastique. Dans cette salle 4, où l'on s'assied devant de longues tables, où la sommelière vient, pendant que parle le conférencier, vous servir les bocks et les thés citron, où un militant dévoué écoute les billets de loterie qui permettent de couvrir les frais, ce five o'clock où se rencontrait l'intellectualisme parisien et le socialisme vaudois fut certainement une commémoration fidèle du centenaire de l'Internationale, puisque, au Casino de Lausanne, se mêlèrent, en 1867, les doctrinaires internationaux aux représentants des unions ouvrières locales.

André Gorz est journaliste et philosophe. C'est un rationaliste documenté. Il vous cite, internationalement, tel épisode des luttes ouvrières chez Volvo, chez Ford, chez Peugeot, mais son but n'est pas la description du réel; il s'agit au contraire de réduire le réel à une idée simple comme le système d'un philosophe.

Quelques jours plus tôt, dans la même salle 4 de la Maison du Peuple, un étudiant en sciences politiques, américain, s'efforçait d'expliquer pourquoi les Etats-Unis, première puissance industrielle du monde, ne connaissent pas de parti de gauche organisé et puissant. L'explication l'obligeait à faire appel à l'histoire et à la géographie humaine : le rôle de l'immigration, souvent dépolitisée, craintive, absorbée par les « machines » politiques locales; le rôle de la « frontière » détournant vers l'ouest les énergies, offrant ses espaces, ses terres vierges; le rôle du syndicalisme efficace et apolitique; le rôle de l'ex-

pansion économique quasi continue; le poids du problème noir. La réalité américaine était dévoilée, dans sa complexité, où la gauche ne surgissait d'aucune nécessité historique.

Gorz, lui, ne s'arrête pas à l'histoire dans la mesure où elle explique la diversité, le particularisme. Il est certes trop intelligent pour ne pas s'interroger sur le phénomène américain. Dans « Le socialisme difficile » Gorz donne de l'absence d'une gauche américaine une explication très proche de celle que nous résumons plus haut. Mais il s'agit pour lui de rendre compte en quelque sorte d'une énorme exception. Le schéma fondamental demeure.

On dénombre, dit-il, dans les grands pays industriels des masses. Les masses doivent prendre conscience de leur aliénation, de l'absurdité de la société de consommation, de l'inhumanité du travail. Aux intellectuels, ajoute Gorz, de leur donner cette conscience révolutionnaire. La formule est simple. La Révolution = les masses animées par le Saint-Esprit des intellectuels. L'histoire, c'est la promesse d'un futur simplifié.

De même que les théologiens ont inventé le concept du Dieu unique pour ne pas être pris par le vertige de la multiplicité, de la disparité du monde, de même certains philosophes, avec une sorte d'ascèse tentent de réduire à quelques concepts simples la Révolution. Gorz est un théologien.

Grenoble et les masses

Toute notre expérience va en sens contraire. Les mécanismes sociaux nous apparaissent complexes, les techniques capables de les maîtriser difficiles. Les formules philosophiques tuent à nos yeux la connaissance du réel comme la théologie a étouffé la science. A Grenoble, au printemps 1966, des hommes de gauche se réunissaient pour parler d'économie, de technique, de gestion, d'épargne, d'investissement, de Marché commun. Gorz les juge ainsi. « L'une des faiblesses du « colloque de Grenoble », en mai 1966, a été de se borner à une perspective « possibiliste » à court terme dont les problèmes de la transition au socialisme, et même des formes d'action tendant à la préparer, étaient absents de ce fait même » etc... Or les hommes de Grenoble posaient la question suivante : si la gauche prend le pouvoir en France, dans un pays accroché au Marché commun, comment gouvernera-t-elle ? Elle fait quoi, sans précipiter le pays dans la politique du pire et sans se renier ? Leurs travaux que nous avions suivis, apportaient quelque chose de nouveau. Ils dépassaient le verbalisme; ils habitaient des hommes à discuter sur la base des faits; à parler en termes de gestion. Mendès-France représentait quelque chose en France, c'est cet esprit-là. Mais d'autre part, de la discussion technique surgissaient des critiques précises sur le régime. Ce n'est qu'à partir d'une certaine maîtrise du sujet que l'on sait comment toucher le nerf sensible. Gilbert Mathieu, qui était à Grenoble, représente exactement dans ses chroniques économiques du « Monde », cette maîtrise-là.

Mais un philosophe s'assignera une autre tâche. Il peut laisser aux économistes et aux gestionnaires le style épargne-investissement et désirer parler un langage qui, dans une perspective à long terme, permette de critiquer fondamentalement le régime capitaliste.

Ici, dans le schéma gorzien, interviennent les masses. Les masses, c'est un mot-clé. Elles dorment, ces masses, il faut les réveiller. Mais si elles dorment, c'est que le capitalisme les amuse avec ses hochets (posséder une automobile, c'est quelque chose qui est à la portée de l'individu; c'est un désir réalisable; mais vouloir la réforme de l'enseignement, est-ce le désir d'un individu ?). Toutes ces critiques ou ces analyses sont, sous la plume de Gorz ou de Michel Bosquet, souvent pertinentes. Il a vécu, comme une trahison fondamentale, la conversion des Soviétiques à l'automobilisme et à la machine à laver (il aurait préféré de grandes buanderies collectives). Mais les hochets de la société de consommation n'expliquent pas à eux seuls la passivité des masses. Pour Gorz, elles dorment parce qu'elles ont de mauvais maîtres :

(suite en page 4)

Gorz (suite de la page 3)

des appareils syndicalistes, des appareils sociaux-démocrates pactisent, se définissent à l'intérieur du système, c'est-à-dire trahissent.

Dans le schéma de Gorz, au-dessus des masses on trouve l'appareil, complice du capitalisme. L'échec de la révolution s'explique par la trahison.

Une telle philosophie débouche, même si Gorz condamne le stalinisme, sur une politique de type liberticide. La spontanéité, le désordre, la révolte libérale n'ont pas place dans son monde.

Ce qui nous gêne en fin de compte, ce n'est pas son refus d'entrer en matière sur une politique concrète, à court terme, de la gauche, mais bien le fait que son explication du retard de la révolution sent le bûcher.

Ces propos ne feront pas l'unanimité chez nos lecteurs; ils n'ont pas fait l'unanimité parmi nous. Le débat se prolongera donc. La critique du « Socialisme difficile » en sera l'occasion.

A. G.

La politique du Fonds National

Nous abordons toujours le rapport annuel du Fonds national de la recherche par la rubrique « pédagogie ». Elle n'y figure pas comme une discipline autonome. On la découvre au chapitre IX, aux côtés de la philosophie, de la psychologie. Trois recherches ont été encouragées : celles des professeurs Cardinet et Müller à Neuchâtel (recherches sur les méthodes d'orientation professionnelle et sur la mobilisation des réserves de compétence) et du professeur Silbermann à Lausanne (recherche sur l'emploi de la télévision scolaire). En Suisse alémanique : un seul travail.

La recherche pédagogique apparaît sous-développée quand on la compare aux autres disciplines où les travaux sont nombreux. Cette seule observation révèle les faiblesses du Fonds national. Il répond aux demandes; il trie : il répartit. Mais il n'intervient pas dans les secteurs qui apparaissent comme faibles; il ne sollicite pas les demandes; il ne comble aucune lacune.

Il n'obéit pas à une politique de la recherche définie en fonction des besoins nationaux.

Le succès de l'initiative « droit au logement »

A l'occasion du dépôt des listes de l'initiative « Droit au logement » que lança le « Mouvement populaire des familles », il faut féliciter ses responsables d'avoir mené à bien cette campagne, avec énergie, sans se laisser décourager, les obstacles n'ayant pas manqué.

Pour bien comprendre la portée de cette initiative, il suffit d'avoir à l'esprit les deux faits suivants :

1. Le problème du logement n'est pas un problème temporaire, dû à la pénurie, à l'augmentation de la population, etc. C'est un problème, qui sous son aspect social, sera permanent. Un appartement correct, pour une famille nombreuse, dans un immeuble neuf est et sera toujours d'un coût disproportionné avec le salaire moyen d'un ouvrier, d'un employé et même d'un cadre.
2. A fin 1969, cesseront toutes mesures de protection des locataires.

En 1969, le Conseil fédéral aurait été heureux de considérer comme réglé le problème du logement, même si en fait, et pour les raisons que nous venons de voir, il ne le sera pas.

L'initiative récemment déposée ne lui permettra pas de classer cette question, sans autre explication. Le Conseil fédéral devra répondre oui ou non. Et en donner les raisons. Sur cette base un débat aura lieu au Parlement. Donc pas d'escamotage possible.

Qui sont les Conseillers nationaux ?

| | Socialistes | Radicaux | Conservateurs Chrétiens- sociaux | Payans Artisans et bourgeois | Autres partis isolés | absolu | Total en % |
|---|-------------|----------|--|------------------------------------|-------------------------|--------|---------------|
| Conseillers d'Etat | 6 | 5 | 1 | 2 | 3 | 17 | 8,5 |
| Municipaux | 9 | 6 | 1 | — | 2 | 18 | 9,0 |
| Enseignants | 4 | 2 | 3 | 1 | 2 | 12 | 6,0 |
| Fonctionnaires | 9 | — | 2 | — | 1 | 12 | 6,0 |
| Avocats, notaires | 1 | 8 | 13 | — | 1 | 23 | 11,5 |
| Journalistes | 1 | 4 | 4 | 2 | 4 | 15 | 7,5 |
| Médecins | — | — | 1 | 1 | 1 | 3 | 1,5 |
| Ingénieurs, architectes | 1 | — | — | — | 1 | 2 | 1,0 |
| Secrétaires d'associations professionnelles | 14 | 6 | 9 | 3 | 4 | 36 | 18,0 |
| Indépendants (commerce, industrie) | 1 | 8 | 2 | 3 | — | 14 | 7,0 |
| Agriculteurs | — | 5 | 4 | 10 | 2 | 21 | 10,5 |
| Directeurs (coop., industrie) | 3 | 4 | 3 | — | 1 | 11 | 5,5 |
| Employés, ouvriers | 1 | 3 | 4 | — | 4 | 12 | 6,0 |
| Retraités | 3 | — | 1 | — | — | 4 | 2,0 |
| | 53 | 51 | 48 | 22 | 26 | 200 | 100,0 |

A la veille des élections, il est intéressant de rappeler ce que donne une analyse du Conseil national par groupes professionnels et par partis.

Précisons toutefois qu'il est très difficile d'obtenir un spectre exact des couleurs et des métiers. Certains députés exercent plusieurs professions; c'est même une caractéristique du système suisse; ils sont souvent municipaux et notaire ou secrétaire d'une association professionnelle; ils sont avocats, mais ils président aussi une union économique. Dans quelle rubrique faut-il ranger ces maîtres Jacques, à double ou triple veste ? Donc le recensement n'a qu'une valeur relative.

Le voici pour le Conseil national sortant, élu en 1963; quelques départs et arrivées ont pu, depuis 1963, modifier très légèrement ces chiffres (cité par la N.Z.Z. du 30 septembre 1967).

Ce tableau souligne des choses bien connues. Il révèle le poids des magistrats locaux et cantonaux (17,5 %), des secrétaires d'associations (18 %), auxquels devraient être joints la majorité des avocats et notaires qui sont des avocats d'affaires. Avec les industriels et les commerçants, liés aux groupements professionnels, on obtient pour ces seules catégories-là (milieux économiques et magistrats) plus du 50 % du Parlement.

Le recrutement est donc unilatéral. Toutes mesures propres à faciliter l'élargissement de l'éventail professionnel devraient être préconisées. Plusieurs milieux, en Suisse alémanique, ont suggéré que soit créée une caisse de compensation qui permettrait d'assurer aux conseillers élus, mais incapables de siéger pour des raisons de fait ou de droit, leurs traitements civils antérieurs, compte tenu des indemnités parlementaires.

Si des garanties de réintégration dans leurs professions au terme de la législature étaient offertes en même temps aux intéressés, il y aurait là un moyen élégant de résoudre, sans changer la loi, le problème de l'incompatibilité pour les fonctionnaires fédéraux, tout en métiers d'autres métiers. On ne ferait pas, d'ailleurs, de ces quelques députés des semi-rentiers; on imagine sans peine qu'il ne serait pas difficile de leur confier en échange de leur salaire garanti certaines tâches parlementaires ou d'intérêt public. De toute façon, étant donné les habitudes du corps électoral, ces cas seraient peu nombreux. Peu importe ! Tout ce qui permettrait de porter remède à l'étroitesse du recrutement politique mérite d'être retenu. Souhaitons donc que cette réforme modeste, qui serait souple, évitant de nous faire tomber dans le professionnalisme parlementaire, puisse être mise sous toit par le prochain Parlement.

Le prix d'un journal moyen

Les professionnels de la publicité avaient en 1966 lancé une campagne de propagande pour célébrer les mérites de la presse et de la publicité. Aujourd'hui, sous la forme d'un journal, ils reprennent le texte de ces treize annonces; on trouve, de surcroît, dans leur prospectus, quelques informations. L'une d'entre elles est intéressante; elle donne le coût d'un journal moyen. Les chiffres recourent ceux que publia M. Andreas Thommen dans le livre que les éditions Orell Füssli ont consacré à la presse suisse. Les voici en %.

Composition et impression :

| | | |
|--------------------|--------|--------|
| Texte rédactionnel | 15,7 % | |
| Annonces | 15,9 % | |
| Séréotypie | 6,5 % | 38,1 % |
| Rédaction | | 19,5 % |
| Papier et stockage | | 22,5 % |
| Expédition | | 10,1 % |
| Administration | | 9,8 % |

En chiffres, les postes sont les suivants :

| | |
|--------------|------------------|
| Imprimerie : | 1 045 000 francs |
| Papier : | 632 000 francs |

| | |
|------------------|------------------|
| Rédaction : | 522 000 francs |
| Expédition : | 275 000 francs |
| Administration : | 275 000 francs |
| Total : | 2 750 000 francs |

Quant aux recettes, les trois quarts viennent des annonces, un quart des abonnements et de la vente au numéro.

C'est à peu près le budget type d'un journal moyen qui tire à quelque vingt mille exemplaires.

Ces chiffres prouvent ce que nous avançons dans notre dernier numéro. Un journal moyen, qui est aux trois quarts dépendant, pour ses recettes, de la publicité, aura les plus grandes difficultés à s'adapter à la concentration actuelle de la presse. Sans publicité, il économiserait 25 % de ses frais environ, mais il lui faudrait tripler le nombre de ses lecteurs pour compenser la baisse de ses recettes, ce qui est impossible.

D'où l'intérêt de formules qui seraient totalement nouvelles; format réduit à l'extrême avec pour contenu : des informations résumées, une publicité très réduite, et un éditorial quotidien de grande qualité.